

Public	Toute personne devant assumer des fonctions de management de projet. Tout candidat à l'examen de certification PMP®.
Durée	5 jours - 35 heures
Pré-requis	Bonnes connaissances des méthodes et techniques de gestion de projet. Expérience requise en gestion de projet. En vue de l'examen, vérifiez si vous êtes éligible à la certification PMP® sur PMI.org.
Objectifs	Découvrir l'ensemble des domaines de connaissances du référentiel PMI Mettre en œuvre des techniques de gestion de projet sur tous les domaines de connaissance du PMI Se préparer au passage de la certification PMP® Appréhender la procédure d'admission et la préparation du dossier d'éligibilité Préparer un plan de révision en vue de l'examen
Méthodes pédagogiques	Pour bien préparer la formation, le stagiaire remplit une évaluation de positionnement et fixe ses objectifs à travers un questionnaire. La formation est délivrée en présentiel ou distanciel (e-learning, classe virtuelle, présentiel et à distance). Le formateur alterne entre méthodes démonstratives, interrogatives et actives (via des travaux pratiques et/ou des mises en situation). La validation des acquis peut se faire via des études de cas, des quiz et/ou une certification. Cette formation est animée par un consultant-formateur dont les compétences techniques, professionnelles et pédagogiques ont été validées par des diplômes et/ou testées et approuvées par l'éditeur et/ou par Audit Conseil Formation.
Moyens techniques	1 poste de travail complet par personne De nombreux exercices d'application Mise en place d'ateliers pratiques Remise d'un support de cours Passage de certification(s) dans le cadre du CPF Remise d'une attestation de stage
Modalité d'évaluation des acquis	Evaluation des besoins et objectifs en pré et post formation Evaluation technique des connaissances en pré et post formation Evaluation générale du stage
Délai d'accès	L'inscription à cette formation est possible jusqu'à 5 jours ouvrés avant le début de la session
Accessibilité handicapés	Au centre d'affaires ELITE partenaire d'ACF à 20 m. Guide d'accessibilité à l'accueil.

1. INTRODUCTION

- Le projet.
- Le management de projet.
- Programme et portefeuille.
- Bureau des projets.
- Les cycles de vie.
- Les approches prédictives, adaptatives et hybrides.

2. CRÉER UNE ÉQUIPE PERFORMANTE

- Former une équipe.
- Définir les règles du jeu de l'équipe.
- Etablir une compréhension commune du projet.
- Négocier les accords projet.
- Responsabiliser les membres de l'équipe et les parties prenantes.
- Former les membres de l'équipe et les parties prenantes.
- Engager et soutenir les équipes virtuelles.

3. DÉMARRER LE PROJET

- Planifier et gérer le périmètre.
- Planifier et gérer le budget et les ressources.
- Planifier et gérer l'échéancier.
- Planifier et gérer la qualité des produits et livrables.
- Intégrer les activités de planification de projet.
- Planifier et gérer les approvisionnements.
- Déterminer les approches, méthodologies, méthodes et pratiques appropriées au projet.
- Etablir les structures de gouvernance du projet.
- Planifier et gérer la clôture de phase et de projet.

4. RÉALISER LE TRAVAIL

- Réaliser le projet pour livrer la valeur métier.
- Gérer les communications.
- Evaluer et gérer les risques.
- Engager les parties prenantes.
- Créer les artéfacts du projet.
- Gérer les changements du projet.
- Gérer les problèmes du projet
- Garantir le transfert des connaissances pour la continuité du projet.

5. GARDER L'ÉQUIPE SUR LA BONNE VOIE

- Collaborer avec les parties prenantes.
- Diriger l'équipe.
- Gérer et supprimer les problèmes, obstacles et freins.
- Soutenir la performance de l'équipe.
- Gérer les conflits.
- Conseiller les parties prenantes clés.
- Utiliser l'intelligence émotionnelle pour améliorer la performance de l'équipe.

6. GARDER À L'ESPRIT LE MÉTIER DE L'ENTREPRISE

- Gérer le respect des exigences.
- Evaluer et livrer les bénéfices et la valeur métier du projet.
- Evaluer et gérer l'impact sur le périmètre projet des changements de l'environnement métier.
- Prendre en compte les changements de l'entreprise.
- Mettre en œuvre l'amélioration continue.

7. PRÉPARATION AU PASSAGE DE LA CERTIFICATION PMP®

- Présentation de l'examen.
- Code de déontologie et de conduite professionnelle du PMI.
- Comment s'inscrire à l'examen ?
- Les prérequis.
- Le processus d'inscription.
- Le dossier d'éligibilité.
- Comment se préparer à l'examen ?

NOUS CONTACTER

Siège social

16, ALLÉE FRANÇOIS VILLON
38130 ÉCHIROLLES

Téléphone

04 76 23 20 50 - 06 81 73 19 35

Centre de formation

87, RUE GÉNÉRAL MANGIN
38000 GRENOBLE

E-mail

contact@audit-conseil-formation.com

Suivez-nous sur les réseaux sociaux, rejoignez la communauté !



ACF Audit Conseil Formation



@ACF_Formation



ACFauditconseilformation